

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

76 N° 1 1954

La religion de Charles Maurras

Georges JARLOT (s.j.)

p. 56 - 70

<https://www.nrt.be/fr/articles/la-religion-de-charles-maurras-2439>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La Religion de Charles Maurras

Quiconque a connu les haines excitées contre Charles Maurras, la comédie du procès de Lyon, la dignité du prisonnier de Clairvaux, avait pour la victime un profond respect. Ceux de notre âge avaient aimé la première *Action Française*, qui apportait, dans une atmosphère empoisonnée, un courant d'air frais. Ils se rappelaient l'enquête d'Agathon sur les *Jeunes gens d'aujourd'hui*, à la veille de la première guerre. Depuis longtemps, les catholiques français avaient accepté sans révolte injustice et humiliations, tant gallicanisme et jacobinisme leur avaient appris le respect de la légalité. Enfin quelqu'un nous invitait à nous défendre et à descendre de l'Aventin, retraite commode, mais stérile. Nous avions aimé l'A.F. quand, durant la première guerre, elle poursuivait défaitisme, lâcheté, trahison. Et nous avions connu des jeunes, que la lecture de Maurras avait ramenés de l'indifférence à la pratique religieuse, de l'incroyance à la foi.

Puis il fallut y regarder de plus près. « Politique d'abord », « Si le coup de force est possible », « Nous ne sommes pas des gens mornaux », sonnaient étrangement. Le nationalisme intégral s'était mué en anti-sémitisme, en xénophobie farouche. L'exclusivisme d'Action Française devenait odieux, à force d'être injuste. Ils étaient les seuls nationaux, les seuls intégralement catholiques, les seuls efficaces. Où cela pouvait-il conduire ? Il y avait surtout la doctrine : une philosophie politique non seulement positive, mais positiviste. Peu à peu, elle déteignait sur nos amis, énervait leur foi, faussait leurs convictions, stérilisait leur action.

Tout cela nous revint en pensée, lisant avec tristesse l'ouvrage posthume de Maurras et comme son testament : « *Le Bienheureux Pie X, Sauveur de la France* ». Il s'agit surtout de l'histoire, véridique aux yeux de l'auteur, des démêlés entre l'Action Française et le Vatican, car pour lui les deux titres sont équivalents. Pie X a sauvé la France en arrachant l'Action Française des griffes du Saint-Office, manœuvré par les monsignori démocrates et le clan allemand. Par là, il maintenait la jeunesse dans la bonne voie du nationalisme intégral ; condamnant le Sillon, il l'avait arrachée au pacifisme des démocrates chrétiens. La contre-épreuve est apportée par Pie XI. Trompé par les Nonces Ceretti et Maglione, eux-mêmes actionnés par le pacifiste Briand, il a condamné l'Action Française. Du même coup il enlevait à la jeunesse française l'arme sans laquelle les autres tombent des

maines. Il procédait au plus sûr désarmement unilatéral : il est responsable du désastre de 1940.

Nul ne songe à nier qu'à la double condamnation, de 1914 et de 1926, beaucoup d'humain et des intrigues assez peu nobles soient mêlés. Que l'affaire ait été mal engagée en Belgique après la guerre, et non moins mal conduite à Bordeaux, on en convient. Nous ne reviendrons pas non plus sur cette histoire de documents perdus, puis retrouvés, que Maurras explique à sa manière¹. Nous examinerons simplement si la philosophie politique contenue dans les cinq ouvrages condamnés², était en elle-même assez nocive pour être censurée. D'où il résultera que, même après le Décret du 15 juillet 1939³, qui lève l'interdit porté contre le Mouvement d'Action Française et le Journal, la même doctrine demeure inacceptable. Nous aurons pour nous éclairer les propres confidences de Charles Maurras dans ses

1. On peut résumer ainsi la version de Maurras. Quand le P. Esser, Secrétaire de la Congrégation de l'Index, présenta le décret pour la signature, Pie X le mit dans son tiroir. Il y était encore sous Benoît XV. C'est vraisemblablement à la mort de ce dernier qu'il en fut tiré, sans doute avec une fausse clef, ou par effraction. Le document, qui n'était sans doute ni signé ni daté, aurait été revêtu d'une signature apocryphe et d'une fausse date, puis présenté à Pie XI. En même temps, pour enlever sa conviction, le même clan démocrate chrétien faisait imprimer à son usage une fausse collection d'*Actions françaises*.

On trouvera dans les *Acta Apostolicae Sedis* (t. XVIII, p. 529) et dans la *Documentation Catholique* (t. XVII, col. 135), l'histoire authentique de cette condamnation. Le jeudi 15 janvier 1914, « tous les consultants (de la Congr. de l'Index) furent unanimement d'avis que les quatre œuvres de Ch. Maurras, *Le Chemin du Paradis*, *Anthinea*, *Les Amants de Venise* et *Trois Idées politiques*... méritaient d'être prohibées; à ces œuvres ils déclarèrent qu'il fallait ajouter l'œuvre : *L'Avenir de l'Intelligence* ». Le 26 janvier 1914, les Cardinaux, membres de la Congrégation « décidèrent unanimement de proscrire, au nom de la S. Congrégation, les livres énumérés, mais de laisser la publication du Décret à la sagesse du Souverain Pontife ». Et ils estimèrent que *l'Action Française*, revue bi-mensuelle, devait être jointe. Le 29 janvier, Pie X recevait en audience le P. Esser, Secrétaire: « Il dit avoir reçu de nombreux côtés des requêtes lui demandant de ne pas laisser interdire ces œuvres par la S. Congrégation; ces œuvres, déclara-t-il, sont cependant prohibées, et doivent être considérées comme telles dès maintenant... Le Souverain Pontife se réserva toutefois le droit d'indiquer le moment où le décret devait être publié. S'il se présente une occasion de le faire, le décret qui prohibe ce périodique et ces livres sera promulgué à la date d'aujourd'hui ». Le 14 avril 1915, Benoît XV interrogea le P. Secrétaire de la Congrégation de l'Index. Celui-ci rapporta en détail ce qui avait été fait par la Congrégation, et la décision de Pie X. « Cela entendu, Sa Sainteté déclara que le moment n'était pas encore venu; car la guerre durant encore, les passions politiques empêcheraient de porter un jugement équitable sur cet acte du Saint-Siège ». Enfin, le 29 décembre 1926, Pie XI « a jugé qu'il était devenu opportun de publier et de promulguer ce décret du Pape Pie X, et a décidé d'en effectuer la promulgation avec la date prescrite par son prédécesseur d'h.m. Pie X ». En même temps, la condamnation était étendue au Journal *l'Action Française*. Le Décret est signé : Par ordre du Saint-Père, N. Canali, Assesseur.

2. *Le Chemin de Paradis*, *Anthinea*, *Les Amants de Venise*, *Trois Idées politiques*, *L'Avenir de l'Intelligence*.

3. A.A.S., XXXI, p. 303.

entretiens avec Xavier Vallat, durant son internement à Clairvaux, et avec le Chanoine Cormier, sur son lit de mort⁴.

X. Vallat, qui a vécu plus d'un an dans l'intimité de Maurras à Clairvaux, parle plusieurs fois de rationalisme et d'agnosticisme. Encore faut-il s'entendre. Il y a deux manières d'être agnostique. L'une consiste non seulement à ignorer l'absolu, mais à refuser à l'esprit le droit de le connaître et de l'affirmer catégoriquement. Elle est métaphysique et n'est point le fait de Maurras. Il ignore et il en souffre. Seulement, son esprit refuse chaque fois les raisons valables qu'il pourrait se donner. Son rationalisme est une exagération criticiste, une hypertrophie de l'exigence rationnelle.

On sait la cause. A Clairvaux, Vallat le taquine sur son incrédulité. La conversation s'est égarée sur ce qui aurait pu être si..., et Maurras conclut : « Nous avons eu de la guigne » — « Vous voyez bien que la chance existe, puisqu'il y a la guigne » — « Oh ! la chance, comment faut-il l'appeler ? » — « La Providence tout simplement » — Maurras hoche la tête, reste quelques instants silencieux, puis murmure : « C'est beaucoup s'engager⁵ ».

La Providence et le problème du mal, nous voici au cœur du sujet. La surdité, tombée au seuil de sa vie, fut pour Maurras une terrible épreuve. Il a vu s'élever autour de lui ce mur de silence, qui sépare les sourds de la société, de la nature et de la vie. Il s'est réfugié dans la méditation solitaire, sauvé de la neurasthénie par l'intensité de sa vie intellectuelle. Mais il poursuivait seul sa pensée et construisait à son aise, loin du réel, un système du monde. Là est son drame. Le problème du mal, gratuit et injuste, s'est dressé devant lui. La Providence lui est apparue mauvaise. A Clairvaux, il récitait encore à Vallat une traduction de Lucrèce, que lui avait enseignée au collège d'Aix Mgr Penon⁶. « Comment un Dieu bon peut-il permettre cela ? » Telle est l'énigme sur laquelle Maurras a toujours buté, sans pouvoir la franchir. Il y revient au sujet d'Epicure, à l'occasion d'une étude du P. Festugière. « Epicure n'est pas un athée, loin de là. Mais il ne voulait pas croire que des dieux imparfaits aient fait ce monde si médiocre. Et c'est le grand problème, du moins pour moi... Oui, je sais bien, le péché. Mais ce n'est pas une réponse : pourquoi le péché ? J'ai cherché et je cherche la solution, et je ne la trouve pas⁷ ».

Remettant au chanoine Cormier les bonnes feuilles de sa « Balance intérieure », Maurras avait attiré son attention sur les derniers vers :

4. Xavier Vallat, *Charles Maurras*, N° d'érou 8321, Paris, Plon, 1953.
Chanoine Cormier, *Mes Entretiens de prêtre avec Charles Maurras*, mars-novembre 1952, Paris, Plon, 1953.

5. Vallat, p. 90.

6. Vallat, p. 85.

7. Vallat, p. 185.

« Seigneur, endormez-moi dans votre Paix certaine,
Entre les bras de l'Espérance, et de l'Amour ».

Et nous y sommes : ni paix, ni espérance, parce que manquait l'amour⁸. Il est trop clair que les pauvres raisons apportées par la raison raisonnante ne pouvaient plus avoir prise. Le 4 septembre 1948, Mgr Breynat, O.M.I., venu le visiter, l'a voulu mettre sur la voie de la grâce. Il s'est fait poliment éconduire⁹. Maurras continue à buter sur le problème du mal. « *Et ne nos inducas in tentationem* » : il a retourné dans son esprit cette demande du *Pater*, il est remonté au texte grec. « Je ne comprends pas, dit-il au chanoine Cormier, qu'on puisse demander à Dieu, qui est souverainement bon, de ne pas tromper ses créatures. Toujours ce problème du mal, qui me harcèle¹⁰ ». Et dès la seconde visite il s'était expliqué : « Depuis des années je me heurte aux murs d'une prison. Je suis las de tourner ainsi. Il y a huit jours, j'ai reçu d'un religieux que je connais bien une longue lettre. Elle contenait six pages de raisonnements. Que voulez-vous que je fasse de tout cela¹¹? ».

Nous avons maintenant les éléments nécessaires pour comprendre cette page de l'*Avenir de l'Intelligence*, que Maurras a reproduite en son *Bienheureux Pie X* :

« Etait-ce la philosophie, était-ce la science qui l'avait réduit à cette impossibilité de croire?... Non seulement Dieu ne manquait pas à son esprit, mais son esprit sentait, si l'on peut s'exprimer ainsi, un besoin rigoureux de manquer de Dieu : aucune interprétation théologique du monde et de l'homme ne lui était plus supportable. Seulement, Dieu éliminé, subsistaient les besoins intellectuels, moraux et politiques qui sont naturels à tout homme civilisé, et auxquels l'idée catholique de Dieu a longtemps correspondu avec plénitude. Charles Jundzill et ses pareils n'admettent plus Dieu, mais il leur faut de l'ordre dans leur pensée, de l'ordre dans leur vie, de l'ordre dans la société dont ils sont membres¹². »

Charles Jundzill, assidu aux leçons d'Auguste Comte, qui se bat avec la soif de Dieu, solidement installé dans la religion de l'ordre, c'est Maurras. Il ne croit plus. Les explications théologiques du mon-

8. « Et pourtant, cette âme est belle et sensible. Elle s'émeut au souvenir d'une amitié, d'un paysage, d'un beau rythme. Comment expliquer ces contrastes de violence et de douleur alternées, sinon que depuis soixante-cinq ans, il n'a plus entendu le brûlant appel de la charité, apporté au monde par le Fils de Dieu, et incessamment répété par S. Paul? » (Vallat, p. 52).

9. Vallat, p. 116.

10. Chanoine Cormier, p. 34. — Cfr Vallat, p. 242.

11. Chanoine Cormier, p. 30.

12. Maurras, *Romantisme et Révolution*, p. 95. Nous citerons d'après l'édition de 1921, qui a regroupé l'*Avenir de l'Intelligence* (1904) et *Trois Idées Politiques* (1898), dans *Romantisme et Révolution*; et *Le Dilemme de Marc Sangnier* (1906), *La Politique Religieuse* (1912), *L'Action Française et la Religion Catholique* (1913), dans la *Démocratie Religieuse*.

de ne lui suffissent plus. Dieu ne lui manque pas, du moins il cherche à s'en convaincre; mais ce « besoin rigoureux de manquer de Dieu », qu'est-ce à dire? On ne manque, au fond, que de ce qu'on désire, et ce « besoin de manquer » ne peut signifier que la lutte contre ce désir, toujours présent. Alors, ni dans les ouvrages condamnés, ni plus tard, Maurras ne fait profession d'athéisme. Agnostique, oui, mais ni militant, ni dogmatique. Comment lui, qui souffrait tant de sa foi perdue, aurait-il pu consentir à la tourmenter chez d'autres? Les raisons de la condamnation sont ailleurs.

« Charles Jundzill et ses pareils n'admettent plus Dieu, mais il leur faut de l'ordre dans leur pensée, de l'ordre dans leur vie, de l'ordre dans la société dont ils sont membres ». Maurras avait besoin d'une philosophie de remplacement : il s'est tourné vers Auguste Comte. On s'exposerait à ne rien comprendre à sa pensée, même politique, si on oubliait qu'elle s'appuie sur une doctrine de l'ordre. Il faut revenir au *Chemin de Paradis*. L'auteur en a retiré la « *Belle mort* », le commentaire du *Magnificat* inclus d'abord dans le « *Mythe des serviteurs* », quelques autres passages blessants pour la conscience catholique. Chacun de ces contes harmonise une mélodie, toujours la même. Qu'il s'agisse de la nature, de l'art, du plaisir, de la pensée, de la vie : il y a des lois de la beauté. Elles consistent dans l'ordre, qui est proportion des parties à l'intérieur d'un tout. Mais celui-ci est nécessairement fini, clos, achevé. Il cesserait d'être un tout, s'il n'était fermé; et l'ordre serait impossible, qui ne serait pas rapporté à une unité définie.

Ainsi de la vie, qu'achève la mort. « J'ai vu l'auguste nécessité de la Mort. Toute chose en effet est destinée à prendre fin par le fait qu'elle aspire à remplir son essence; pour être entièrement, il faut qu'elle prenne figure; mais qui saurait marquer, aussi nettement, le contour de la pâle figure de la vie¹³? »

En est-il bien sûr? Il cherche encore à se le persuader, dans *Anthinéa*. C'est sur l'Acropole, devant une frise du Parthénon, qui représente la naissance du Jour, la Nuit qui s'enfuit. « La Mort accède et participe à ce mouvement accompli... La voilà devenue l'élément essentiel de la vie de l'esprit, qui ne peut rien penser sans l'arrêter, le définir, et le faire mourir¹⁴. » Alors, il se veut intégralement rationaliste, contre Bergson. Mais à Clairvaux, n'ayant plus de public et ne pensant que pour lui-même, l'autre nostalgie remonte, appelée par la même soif de beauté. « Il m'arrive de penser que la beauté, à un certain point de perfection, ne doit pas disparaître, et que son double est conservé quelque part... Sûrement, nous ne disparaissions pas en entier. Quelque chose d'immortel est en nous¹⁵. »

13. *Chemin de Paradis*, p. 200.

14. *Anthinéa*, p. 81.

15. Vallat, p. 120.

Si le Ciel est fermé, si Dieu est perdu, l'être, lui aussi, est nécessairement fini. Ainsi le veut un rationalisme obstiné. L'ontologie de Maurras est une philosophie des essences, et son univers est fermé. Car tout se tient. La raison est la faculté qui définit; définir est délimiter, distinguer et séparer, achever. Le seul monde connaissable est un monde clos¹⁶. Nous voici bien au point crucial. L'Infini est une tentation. L'accepter serait tout renverser, rendre impossible cet ordre qui est nécessaire et qui — si Dieu n'est plus — ne se peut appuyer que sur lui-même. Tout s'écroule, si vient à lui manquer cette limite où il s'enclôt. D'où les colères de Maurras, d'où son indignation, sa haine contre le protestantisme, plus encore contre Marc Sangnier, quand, avec l'aspiration, sentimentale et non plus rationnelle, vers l'Au-delà, ils ouvrent sur le vide ce qui doit être fermé¹⁷.

Nous pourrions, certes, achever cette ontologie par une théorie de l'Etre absolu, transcendant et infini. Ici viendrait le système platonicien de la participation, ou la doctrine thomiste de l'analogie. Toute l'esthétique maurassienne serait reprise et dépassée. L'ordre serait alors proportion des parties entre elles, à raison de leur proportion au tout, lui-même intelligible par sa relation à un Tout, absolument simple et non composé de parties : le multiple deviendrait intelligible par l'Un. Mais alors la raison discursive, celle qui définit et enclôt, devrait accepter d'être sous-tendue par un *Intellectus*, appétit et faculté de l'Etre; et les essences, enfermées en leur être participé, seraient pensées en fonction de l'Etre absolu, qui est Acte pur. Mais il nous faudrait sortir de l'empirisme aristotélicien comme du rationalisme, et Maurras, qui se veut Athénien, refuse Platon¹⁸.

« Charles Jundzill et ses pareils n'admettent plus Dieu, mais il leur faut de l'ordre dans leur pensée, de l'ordre dans leur vie, de l'ordre dans la société dont ils sont membres ». Il leur faut une philosophie de remplacement. Charles Maurras s'est mis à l'école d'Auguste Comte, car les *Leçons de Philosophie Positive* enseignent le culte de l'ordre, et le respect de la tradition¹⁹. Il en a retenu une Politique.

16. « Dès que l'être commence à s'éloigner de son contraire, dès que l'être est, il a sa forme, il a son ordre. Et c'est cela même dont il est borné qui le constitue. Quelle existence est sans cette essence? Qu'est-ce que l'être sans la loi? A tous les degrés de l'échelle, l'être faillit quand mollit l'ordre » (*Démocratie religieuse*, p. 27).

17. « L'infini, comme ils disent... Rien que ces sons absurdes et ces formes honteuses devraient induire à rétablir la belle notion du fini. Quel Grec l'a dit? La Divinité est Nombre. Tout est nombre et délimité » (*Chemin de Paradis*, p. XIII).

18. Maurras me fait lire des réflexions fulgurantes, écrites à Riom, sur l'insuffisance de la philosophie platonicienne. Maurras me dit : « Ce jour-là, j'ai refermé Platon, et ne l'ai plus rouvert » (Vallat, p. 59).

19. Il aime à se réciter « à mi-voix, dans la nuit », les « syllabes sacrées », d'Auguste Comte : « ordre et progrès; famille, patrie, humanité; l'amour pour principe et l'ordre pour base, le Progrès pour but; tout est relatif, voilà le seul

Celle-ci est science d'observation, à partir de faits contrôlés. Elle relie entre eux des événements sociaux. Comme Durkheim, elle « traite les faits sociaux comme des choses, enchaînés entre eux par des rapports d'antécédent et de conséquent ». Il y a des « lois de la politique française », dira plus tard Charles Benoist.

Au reste, nul finalisme. Nous ne sommes pas disciples de Hegel, nous ne construisons pas une philosophie de l'histoire. Nous ne subordonnons pas l'individu à la société, nous constatons un fait d'observation²⁰ : l'individu naît et vit entouré dans un milieu familial, puis national ; pour qu'il puisse être, il faut que la société soit. Sans doute, la Politique est non seulement positive, mais normative. Elle comporte des impératifs, mais politiques et non point moraux. « Nous ne sommes pas des gens moraux ». Nul machiavélisme en cela. La raison d'Etat ne justifie pas *moralement* les moyens, si elle les exige politiquement²¹. Que les raisons pour lesquelles une action est politiquement bonne, soient autres que celles pour lesquelles elle est moralement mauvaise, on se mettra volontiers d'accord²².

Il faut cependant qu'elle contraigne, car les hommes ne sont pas volontiers soumis aux exigences de la société. Maurras se tourne vers Auguste Comte, et lui demande une religion. Si l'homme est par nature animal social, il s'agit de l'amener à réaliser, pour la meilleure humanité possible, la meilleure société possible. L'histoire a démontré sans doute l'interdépendance mutuelle de la morale et de la sociologie : la première n'existant comme science, que lorsque la sociologie a pris forme ; et celle-ci ayant besoin de la morale, qui lui propose des fins à atteindre et des problèmes à élucider²³. Mais cela ne suffit pas, parce qu'une construction simplement rationnelle est inadéquate. Des convictions devront maintenir, dans la ligne et dans l'ordre, les impulsions de l'instinct social. Il y faut une foi religieuse, un dogme aimé : la religion y pourvoira. L'âge métaphysique avait

principe absolu ; induire pour déduire, afin de construire ; savoir pour prévoir, afin de pouvoir ; etc. » (*Romantisme et Révolution*, p. 92).

20. « D'une part, le nouveau-né est si faible, d'autre part il est appelé à un tel degré de développement, que la société ne le quitte jamais. Elle le reçoit et elle le continue ; elle l'a précédé et elle le suit... Vraiment on ne peut pas dire : 1, l'homme, 2, la société. Il faut absolument se ranger au parti de dire : 1, la société, 2, l'homme » (*Démocratie Religieuse*, p. 315).

21. Encore à Clairvaux, « on le sent presque irrité de ce que ses disciples croient nécessaire de poser des règles de morale religieuse à la base de la renaissance nationale, alors qu'il a cru démontré que l'amour de la Patrie suffit à y pourvoir... Il a comme une répugnance de vieux légiste à ce qu'on mette trop de religion dans les conditions nécessaires à la bonne marche du pays » (Vallat, p. 262).

22. « L'ordre de la politique et l'ordre de la morale sont distincts. La conscience humaine poursuit des fins spirituelles, elle cherche le salut individuel. La politique s'intéresse à la vie prospère des communautés : elle détermine les conditions générales du bien public dans les groupes naturels que forment les hommes » (*Enquête sur la Monarchie*, p. 337).

23. *Romantisme et Révolution*, p. 103.

l'Etre absolu. Le Grand Etre d'A. Comte est l'Humanité. L'idée n'en est pas absurde, car cette humanité n'est ni un concept abstrait, ni l'ensemble de nos contemporains, mais aussi ceux qui nous ont précédés, qui se prolongent en nous, dont nous sommes les débiteurs véritables. « Cette nombreuse élite forme ce qu'il y a de plus réel en nous ».

Nous voici en possession d'une religion sans infini ni absolu. Il le faut, si la poursuite, « hors de notre système solaire », de mondes toujours livrés à l'agitation réintroduit le désordre dans la société. Mais « le culte rendu à l'humanité sert proprement d'excitateur continu et régulier aux puissances d'enthousiasme et d'énergie accumulées dans le dogme ²⁴ ». Culte de la famille et de la Patrie, rythmes des fêtes et des saisons, donnent à l'humanité personnalité et vie. L'ordre règne, la discussion stérile est finie, les éléments délétères sont éliminés. « L'homme abdique ses prétendus droits, mais il remplit les devoirs qui le perfectionnent. L'esprit d'anarchie dissous, l'ordre ancien se confond peu à peu avec l'ordre nouveau ²⁵. »

Entendons-nous. La morale ne vient pas rendre obligatoires les préceptes de la politique : ils valent par eux-mêmes. La religion ne vient pas imposer une contrainte extérieure où l'ordre rationnel suffit. Le prêtre ne supplée pas le gendarme ; le confessionnal ne vient pas en aide au tribunal ²⁶. Telle est la valeur de la religion : elle fait de l'ordre non par contrainte, mais en utilisant les plus nobles aspirations humaines. Etant de nature spirituelle, instinct et élan d'âme, elle est le lien le plus ferme des sociétés.

Toutefois — ici, Maurras abandonne A. Comte — l'humanité est trop lointaine et trop informe, pour être l'objet d'une religion. Il faut, avec les mêmes principes, chercher plus près de nous un objet d'amour vital, biologique, qui puisse devenir objet de culte. Et c'est la Patrie ²⁷. Nous voici en présence d'une société concrète et bien définie. Dès lors « ce que j'attends de l'Etat, c'est la garantie souveraine de mon essence, l'indépendance de ma patrie, le libre usage de mon idiome natal, le maintien des coutumes et des traditions nationales ²⁸ ».

24. *Romantisme et Révolution*, p. 113.

25. *Romantisme et Révolution*, p. 115.

26. Maurras reproche aux catholiques sociaux de « mettre une rallonge au Décalogue et aux Saintes Ecritures. Les commandements de Dieu nous donnent les règles d'une morale individuelle, le moyen d'être bon père, bon époux, bon voisin, bon citoyen par voie de conséquence. Mais en tirer un système social ou économique obligatoire pour tout baptisé me paraît abusif » (Vallat, p. 268).

27. « Un vrai nationaliste place la Patrie avant tout. Il conçoit donc, il traite donc, il résoud toutes, les questions pendantes dans leur rapport avec l'intérêt national » (*Démocratie Religieuse*, p. 244).

28. *Gazette de France*, 15 juillet 1907, cité par P. Descoqs : *A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras*, p. 47.

Certains opposent une objection. L'ordre suppose autorité, subordination des fonctions, continuité du présent et du passé; mais d'où vient son caractère obligatoire? Pourquoi la Nation est-elle la valeur suprême? Et ils cherchent un absolu pour fonder l'un et l'autre. Faisant Maurras plus rationaliste qu'il n'est, ils s'indignent contre un nationalisme qui ne serait que sentimental. « Si la Nation s'impose à moi comme un impératif catégorique, il faut à l'obligation morale une justification rationnelle : « avant de nous incliner, nous exigeons des preuves, et qui soient péremptoires ²⁹ ».

Surtout pas cela. Chercher au-dessus de l'ordre politique un Ordonnateur suprême qui l'ait composé, au delà de lui une Fin dernière à laquelle il soit orienté, c'est abandonner sa cohérence intrinsèque : *mole sua stat*. Nous sommes en sociologie positiviste. Demander à la métaphysique une justification de l'ordre, chercher aux faits sociaux un « pourquoi », projeter au delà de leur agencement une finalité, n'a pas de sens. Les catholiques le font, mais ce qu'ils expliquent par le surnaturel, ce sont des lois naturelles ³⁰.

Au reste, l'individu n'accepte pas facilement la prédominance des intérêts sociaux. Si on lui offre l'idée de nouer des relations directes avec l'Etre absolu, il sera vite éloigné du respect qu'il doit à ses maîtres prochains et visibles. Et voici l'avantage du catholicisme romain, contre le protestantisme, et contre le judaïsme : il *organise* l'idée de Dieu, « il propose la seule idée de Dieu tolérable aujourd'hui dans une société policée ». Le judaïsme, étant une théocratie, opposait les prophètes aux rois ; par le libre examen, le protestantisme introduit l'anarchie dans les consciences ; le catholicisme seul discipline le sentiment religieux et le maintient dans la juste mesure de l'ordre. Positivistes agnostiques et théologiens catholiques peuvent se mettre d'accord, dans un intérêt commun, pour une défense commune contre un ennemi commun : défense de la tradition contre la révolution individualiste, de l'ordre contre l'anarchie mystique ³¹.

Dès lors, la place du catholicisme dans l'unité française est évidente. L'empirisme organisateur l'a découverte dans notre histoire. Il est une institution qui, comme la monarchie, plus qu'elle peut-être, en quinze siècles a fait la France. Il ne s'agit aucunement de gallicanisme. Une église nationale, comme les autocéphalies orthodoxes, l'anglicanisme, le luthéranisme suédois, est une calamité. Séparée du siège de Rome, qui lui assigne et délimite ses dogmes, elle est livrée « à la lettre des Ecritures, aux commentaires des rabbins ». Interro-

29. P. Descoqs, *A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras*, p. 335.

30. « Une pensée politique peut être chrétienne sans rien opposer à la nôtre. Elle cherche, il est vrai, dans la métaphysique et la religion une justification que nous n'y cherchons pas. Mais que justifie-t-elle ainsi par le surnaturel? Des lois naturelles » (*Démocratie Religieuse*, p. 33).

31. Sur cet ensemble : *Trois Idées Politiques*, Note III, dans *Romantisme et Révolution*, p. 273 et sv.

geons l'histoire : il s'agit de la défense du foyer, du métier, de la cité, des institutions qui composent un ordre et ont fait notre pays. « Comment méconnaître que cette France était la fille de ses Evêques et de ses moines ³² ? »

Voici donc le catholicisme de Maurras enfermé dans le fini. Le rôle de l'Eglise, institution terrestre, sera de défendre un ordre fini ³³. Cela, dans l'exercice même de sa mission spirituelle, qui est de protéger les fidèles contre toute évasion anarchique ³⁴. Car « les tumultueuses sentences des prophètes ³⁵ » sont dangereuses pour l'hygiène de l'Etat. Tout prophète est un Savonarole. Il dresse contre l'ordre établi les rêveries de son imagination, dont il fait des ordres de Yahweh, et soulève contre les rois les insurrections populaires. Mais l'Eglise veille ³⁶. Elle corrige la Bible. On l'a bien vu en Allemagne, après la révolution protestante. « Ce biblisme sans frein emportait ou bien bouleversait tout d'abord cette discipline mentale, morale, esthétique, cette raison, ce droit, cette loi, cet ordre, ce goût, qui rassemblaient tout le capital civilisateur de l'esprit classique ³⁷. »

Dans une page célèbre, du plus parfait classique, ciselée avec amour, Maurras a résumé son romanisme. « Je suis romain... dès que j'abonde en mon être historique et moral », parce que les intérêts du catholicisme romain et ceux de la France se confondent presque toujours, ne se contredisent nulle part. « Je suis romain... par tout le positif de mon être : par tout le trésor d'humanisme reçu d'Athènes et transmis par Rome à Paris : « je suis romain, je suis humain, deux propositions identiques ³⁸ ».

Aussi bien : politique d'abord. C'est de l'avenir national qu'il s'agit ; la politique religieuse ne fait pas exception. Si la Monarchie est en fait la condition de la durée de la France, il n'y a pas de ralliement qui tienne ; tout ce qu'on demandera aux Français de renier de leurs sentiments politiques sera perdu pour la lutte religieuse. Et si, en

32. *Démocratie Religieuse*, p. 464.

33. « Toutes nos idées favorites : ordre, tradition, discipline, hiérarchie, autorité, continuité, unité, travail, famille, corporation, décentralisation, autonomie, organisation ouvrière, ont été conservées et perfectionnées par le catholicisme » (*Démocratie Religieuse*, p. 33).

34. *Démocratie Religieuse*, p. 41.

35. « On ne peut lire indéfiniment ces textes sacrés sans y respirer quelque miasme de l'esprit prophétique ou millénariste. Le miraculeux, c'est bien plutôt que le commerce de la Bible n'ait pas fait plus de ravages » (*Action Française hebdomadaire*, 18 octobre 1899, cité par P. Descoqs, o.c., p. 77).

36. « Le romain supprimé, et avec ce romain, l'unité et la force de la religion éternelles, les monuments écrits de la foi catholique obtiendront nécessairement toute la part de l'influence religieuse enlevée à Rome ; on lira directement dans les textes ; on y lira surtout la lettre, et la lettre, qui est juive, agira, si Rome ne l'explique, à la juive » (*Démocratie Religieuse*, p. 24).

37. *Romantisme et Révolution*, p. 4.

38. *Démocratie Religieuse*, p. 26.

fait également, le catholicisme est lié à notre territoire, à nos mœurs, à notre avenir, la question se résoud sur le terrain politique. Et la politique religieuse est d'abord une politique : elle consiste en premier lieu à s'emparer, puis à s'assurer du pouvoir ³⁹.

Dans une forme plus apaisée, et plus acceptable, Maurras reprenait la question, le 9 juin 1949, à Clairvaux, au sujet des « *Réflexions politiques* » de l'Amiral Auphan. « Le problème reste posé : quelles sont les règles politiques à établir, quel est le régime constitutionnel à préconiser, qui puissent le mieux travailler à la rechristianisation d'un peuple qui s'est éloigné du Décalogue ? Mélanger les genres ne vaut rien : le pouvoir civil a sa besogne, qui est, en partie, de mettre le prêtre en mesure d'accomplir sa tâche. Dire que la France ne serait heureuse qu'en redevenant chrétienne est un vœu pieux, mais ce n'est qu'un vœu. La question, c'est de savoir si la République peut lui permettre de redevenir chrétienne ⁴⁰. »

En conclusion de *Romantisme et Révolution*, Maurras propose une collaboration entre positivistes et catholiques. « S'ils se distribuaient entre ces deux systèmes, l'un et l'autre énergiquement ordonnés, les défenseurs du genre humain auraient vite raison de leur adversaire : l'esprit de l'anarchie mystique ». Telle est bien la grande illusion, par laquelle beaucoup furent tentés. Qui ne voit que l'offre est inacceptable ? A défaut d'accord complet sur les buts, il faut du moins être assuré qu'on va combattre le même combat ⁴¹. Mais l'Eglise qu'on invite à la bataille, ou qu'on nous propose de défendre, est tout humaine. Elle est institution temporelle, qui entre dans la construction de la Nation comme élément nécessaire. Encore ne peut-elle jouer ce rôle qu'à condition d'être exorcisée. Elle a pour objet de faire de l'ordre. Mais cela consiste à neutraliser le « venin » contenu dans l'amour de Dieu : la poursuite de la rencontre directe avec Lui, la soif de la Possession Infinie, l'affirmation d'un Droit absolu, antérieur à celui du Prince, et d'une Loi, d'où les autres tirent leur valeur. Pour cette rencontre et pour cette possession, chacun de nous est prêt à tout sacrifier, même sa Patrie, à tout accepter, même la mort de sa Nation. Et c'est notre fierté que tant de nos frères, qui sont nos frères avant d'être des étrangers, l'acceptent ainsi, sous nos yeux, chaque jour.

Error personae. L'Eglise qu'on nous offre de défendre, honorer, protéger, mettre au premier rang dans l'Etat, n'est pas la nôtre. Elle n'est pas la Catholique. La nôtre, certes, définit nos dogmes, met de

39. Cfr *Démocratie Religieuse*, p. 189 et p. 282.

40. Vallat, p. 251.

41. N'est-ce pas la même tentation qui sollicite les « chrétiens progressistes », à qui les marxistes offrent leur main tendue pour une autre « politique d'abord » ?

l'ordre dans les consciences, contrôle les aspirations des fidèles et les prophéties des saints. Mais elle n'est pas une institution seulement temporelle. Epouse du Christ, elle est, par l'œuvre de son divin Fondateur, Société surnaturelle. Son royaume non plus n'est pas de ce monde. Sa mission est de nous introduire, dès ici-bas, dans la Vie divine, pour nous conduire, au delà, à la divine Vision. Tolérer qu'il soit fait même abstraction de cette origine et de cette mission, c'est déjà errer sur sa nature et sur les exigences de notre foi.

La réponse est aisée. Une conception positiviste de l'Eglise ne peut pas être catholique, aussi Maurras ne demande pas aux catholiques de l'adopter. Au contraire, plus ils seront catholiques, plus ils rendront à la Nation le service qu'on attend d'eux. Précisément, le grief opposé à Sangnier et aux « abbés démocrates » est de ne l'être pas assez, de confondre ce qui doit être distingué, d'estomper leur doctrine, d'amadouer l'adversaire avec des notions confuses, de faire de leur catholicisme une religion de sentiment : de n'avoir ni fermeté ni clarté. Le *nationalisme intégral* exige le *catholicisme intégral*.

Mais à force de fuir Lamennais, on peut tomber chez Bonald. Son traditionalisme est en effet tout proche de celui de Comte. Et le traditionalisme, comme le fidéisme, est une erreur, peut-être pour les mêmes raisons. A force de demander à la raison raisonnable ce qu'elle ne saurait donner seule, et d'enregistrer son échec, on peut se réfugier dans la seule tradition. Mais celle-ci n'est pas la foi. La tradition chrétienne est raisonnable et raisonnée. Elle n'est pas un chèque en blanc, signé au passé, parce qu'il est le passé, ni un abandon aveugle à l'autorité, parce qu'elle est l'autorité. *Fides quaerens intellectum*. L'argument de tradition vaut, parce qu'il se joint à l'argument d'Ecriture, et il est complété par la spéculation. Et dès que nous entrons dans celle-ci, l'intelligence critique reprend ses droits. L'école maurassienne aime à souligner son affinité avec le thomisme. Quel thomisme? Pour nous qui aimons S. Thomas, et le suivons comme notre maître préféré, nous n'en faisons pas ce que certains « intégristes » en feraient, plus proches en cela du Comte de Maistre que de S. Thomas. Il est un guide, et ouvre des horizons que certains de ses disciples auraient tendance à fermer.

C'est bien en cela que « nationalisme intégral » et « catholicisme intégral » sont cousins. Par leur intransigeance et leur exclusivisme. Les uns ni les autres ne peuvent supporter aucune vérité qui ne soit leur vérité, aucune école qui ne soit leur école. Ils sont les seuls nationaux, les seuls catholiques. Et cela les entraîne à blesser, outre la charité chrétienne, la plus élémentaire justice. Benoît XV, dès sa première encyclique, donnait congé à cette aveugle suffisance⁴².

42. « Nemo privatus, vel libris diariisve vulgandis, vel sermonibus publice habendis, se in Ecclesia pro magistro gerat. Norunt omnes cui sit a Deo magis-

Une autre conséquence en découle, qui donne au « politique d'abord » un sens nouveau. Nul apostolat catholique ne saurait être efficace, tant que l'obstacle politique n'a pas d'abord été renversé. Leur exclusivisme l'exige. Le « Sillon » confondait politique et religion, mais l'Action Française interdit toute action catholique en dehors d'elle. « On ne guérit pas la peste ou le choléra », nous était-il infiniment répété. Mais il est faux d'abord, que la forme monarchique soit la seule absolument vraie, et non moins faux qu'elle ne puisse être restaurée en France que dans les rangs de l'Action Française. Plus évidemment faux que cette restauration antérieure soit la condition nécessaire de tout renouveau catholique. L'expérience a démontré quel obstacle l'exclusivisme d'Action Française opposait au libre épanouissement de l'Action Catholique. Qu'on ne voie pas là rivalité de boutiques. Sinon la foi, du moins la docilité vraie d'une grande partie de la jeunesse était en péril. Le « non possumus » de 1926⁴³, la rébellion de trop de catholiques, les drames qui ont suivi, en administrent une preuve indiscutable. Mis en demeure de choisir entre l'obéissance due au Saint-Siège et leur préférence politique, un trop grand nombre ont sacrifié la première à la seconde. Pourquoi, sinon parce que, à leur insu, la philosophie maurassienne avait déteint sur eux. A force de considérer le catholicisme comme l'une des réalités historiques — la principale — qui ont fait la France, ils en étaient venus à ne plus voir l'Eglise que sous cet angle. La société surnaturelle devenait simplement un élément de la société temporelle. Malgré eux, ils étaient imprégnés de naturalisme. Un religieux, qui fut l'un des maîtres écoutés de l'Institut d'action française, disait à la fin de sa vie : « Nous étions quelques-uns à penser que des catholiques suffisamment formés pouvaient, sans inconvénient pour leur foi, collaborer, sur le terrain politique, avec les positivistes d'Action Française. La preuve que nous étions dans l'erreur, c'est ce qui est advenu dans la suite ».

Cette imprégnation s'étendit à d'autres domaines. Le « nationalisme intégral » était, pour certains, une religion de remplacement. Il fut, pour de nombreux catholiques d'Action Française, un obstacle à la charité et à la justice, à l'esprit simplement catholique. Nous ne ferons certes pas de la foi dans la Société des Nations un treizième article du Symbole. Mais ce désarmement des esprits et des cœurs, sur lequel Benoît XV et Pie XI, et Pie XII, revinrent avec tant d'in-

terium Ecclesiae datum : huic igitur integrum ius esto pro arbitrato loqui, cum voluerit; caeterorum officium est, loquenti religiose obsequi dictoque audientes esse. In rebus autem, de quibus, salva fide ac disciplina — cum Apostolicae Sedis iudicium non intercesserit — in utraque parte disputari potest, dicere quid sentiat idque defendere, sane nemini non licet » (*Ad Beatissimi*, 1^{er} novembre 1914, *A.A.S.*, VI, p. 576).

43. Cfr *Documentation catholique*, XVII, col. 172, sv. (*Action Française*, 24-XII-1926).

stance, durant tout leur Pontificat, devenait impossible à qui s'en laissait imposer par la lecture de l'Action Française. Il ne s'agissait aucunement de renier les droits, ni les aspirations légitimes de la Patrie, mais les haines et les susceptibilités, que la guerre avait naturellement exacerbées, devaient être apaisées. Il suffit de relire l'encyclique *Pacem, Dei munus pulcherrimum*⁴⁴. Vient un moment où la religion nationaliste offusque cette justice universelle, et cette universelle charité, par laquelle le catholicisme est catholique.

Ainsi était-il devenu nécessaire de condamner, non seulement les cinq ouvrages de Maurras, mais avec eux l'Action Française, le mouvement et le journal. La paix s'est faite. Dans ses conversations de Clairvaux, Maurras rend un magnifique hommage à Georges Goyau, qui fut, avec « les saintes femmes de Lisieux », un très actif instrument de cette réconciliation⁴⁵.

Nous achèverons sur ces confidences et sur cette année de prison, la dernière épreuve et la dernière purification. Maurras a montré à X. Vallat, puis au chanoine Cormier, il a inséré en photocopie dans son *Bienheureux Pie X*⁴⁶, cette lettre autographe, intégralement manuscrite, que Pie XI lui envoya le 6 février 1937, pendant son internement à la Santé⁴⁷. Avec la même piété, il a raconté aux mêmes confidents, et transcrit dans son livre, une parole de Pie XI qui l'a beaucoup ému. C'était en 1935. Au cours d'une audience, P. Laval intercédait en faveur de l'Action Française. Pie XI « resta ferme sur sa position de principe, mais il ajouta cette phrase curieuse : « On m'a dit que la mère de M. Maurras était une sainte, je la prie quelquefois »⁴⁸.

« Ce prétendu sceptique avait soif de croire », dit-il au sujet de Barrès⁴⁹. Et c'est lui-même qu'il décrit. Là est l'explication de ses intransigeances et de ses duretés : « l'heure où ma raison demeura muette devant ses propres objections ». Et voilà son drame et sa souffrance. Il s'est réfugié dans la religion nationaliste, mais il lui

44. « Admonendi sunt etiam vehementerque rogandi catholici homines, qui scribendis vel libris vel commentariis vel diariis dant operam, velint, *sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiae, benignitatem* induere, eamque scribendo exprimere, non modo a falsis vanisque criminationibus abstinentes, sed etiam ab omni violentia contumeliaque verborum, quae quidem cum christianae legi contraria est, tum male obductas refricare cicatrices dumtaxat potest, cum praesertim recens a vulnere animus sit vel levissimi attactus iniuriarum impatientior » (A.A.S., XII, p. 214).

45. Vallat, p. 163. Cfr dans Maurras, *Le Bienheureux Pie X*, « le bon et droit Georges Goyau », p. 168.

46. Vallat, p. 188.

47. Maurras écrit : « Modèle de bonté, chef-d'œuvre de ce tact latin si naturel à beaucoup de nos voisins d'Italie, cette lettre semblait ouvrir des perspectives toutes proches à l'idée d'une rentrée en grâce » (o.c., p. 191).

48. Vallat, p. 76.

49. Vallat, p. 233.

restait la nostalgie de la vraie foi ⁵⁰. « J'ai le plus grand désir de croire, dit-il, au chanoine Cormier; je donnerais tout pour cela » ⁵¹. Et il entendait se réconcilier avec Dieu « dans la justice et dans l'honneur » ⁵². Et que ce dernier trait dise tout notre respect pour celui dont nous venons de combattre l'influence dans le domaine religieux. C'est le 30 décembre 1950, à Clairvaux. Vallat a noté : « Maurras me laisse lire les poèmes qu'il a enfantés dans ses rêveries couchées... Et dans sa dernière strophe je veux voir un désir de trouver par delà les beautés de la création la toute-puissance du Créateur :

« Etes-vous l'Esprit, n'êtes-vous que l'Ame?
Mais l'âme assemblant tout ce qui frémit
De sentir en moi l'approche et la flamme
D'un Seigneur qui soit le Père et l'Ami » ⁵³.

Rome, novembre 1953.

G. JARLOT, S. J.

Professeur à l'Université Grégorienne.

50. Il dit lui-même : « On ne dédaigne pas ce qu'on a tant cherché. On ne traite pas sans respect la faculté de croire, quand on l'estime aussi naturelle à l'homme, et plus nécessaire que la raison » (Vallat, p. 264). « On a voulu me faire passer pour un athée et un contempteur de la foi. Je n'ai été ni l'un ni l'autre. Je suis maintenant un vieillard qui cherche encore quelques certitudes, mais qui entrevoit certaines clartés » (Chanoine Cormier, p. 52).

51. Chanoine Cormier, p. 30.

52. Chanoine Cormier, p. IV.

53. Vallat, p. 188.